

2021 sera l'année de la biodiversité

Publié le 15 janvier 2021

Un sommet One Planet pour la biodiversité, organisé par la France, l'ONU et la Banque mondiale, s'est tenu le 11 janvier dernier. La Conférence des Nations Unies pour la Biodiversité (COP 15), prévue en 2020, se tiendra en mai 2021 à Kunming (Chine). Dans la lignée de sa stratégie biodiversité présentée en 2020, l'Union européenne prévoit de se doter de nouveaux objectifs de restauration de la biodiversité pour 2030.

Lors de ce sommet, la protection de la nature a reçu des promesses colossales de financement. Parmi les engagements pris, on peut souligner celui de mettre 30 % des territoires nationaux en espaces protégés. Cette mesure de protection renforcée des écosystèmes sera la clé dans les négociations du futur Cadre mondial de la Convention sur la biodiversité biologique qui sera adopté à la COP15, assure l'Élysée.

Les 30 % d'aires protégées devraient être atteints dès 2022 en France.

Autre mesure forte prise lors de ce sommet : la Grande muraille verte, contre la désertification du Sahel en Afrique, a enfin été dotée de moyens financiers à la hauteur du défi humain qu'elle représente.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)